



FICHE DESCRIPTIVE

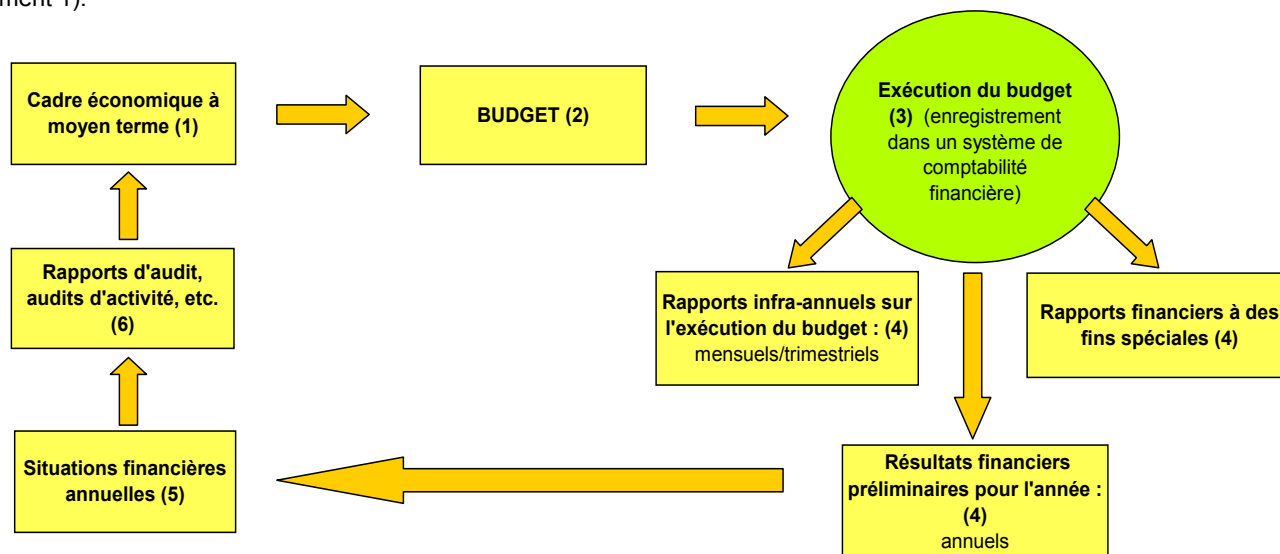
LES STATISTIQUES DE FINANCES PUBLIQUES (SFP)

Les statistiques de finances publiques (SFP) mesurent les activités financières des administrations publiques d'une économie. La présente fiche technique explique comment les SFP sont établies à partir des documents administratifs et comptables, met en lumière les caractéristiques essentielles des SFP qui sont comparables sur le plan international et indique les services connexes fournis par le Fonds monétaire international (FMI) à ses pays membres.

La première section traite des données-source. Elle décrit dans ses grandes lignes un cycle budgétaire type, recense les rapports établis durant le cycle budgétaire et met en relief le rôle du système comptable. La deuxième section décrit les ajustements à apporter aux données-source pour remédier à leurs lacunes et pour les présenter de manière à en assurer la comparabilité internationale. La troisième section esquisse l'approche par étape que nombre de pays ont adoptée pour réformer les SFP. La quatrième section présente la structure du secteur des administrations publiques et du secteur public.

I. Données-source et éléments d'un cycle budgétaire type

Comme l'illustre le diagramme ci-dessous, un cycle budgétaire débute normalement par un cadre économique à moyen terme (élément 1) qui définit les principes régissant la préparation du budget d'une unité d'administration publique (élément 2). Au stade de l'exécution du budget (élément 3), les transactions sont enregistrées dans un système de comptabilité financière qui conduit à l'établissement de rapports (élément 4), tels que les rapports infra-annuels sur l'exécution du budget, les rapports financiers à des fins spéciales (par exemple, rapports de projets, rapports d'activité et information de gestion), et donne les résultats financiers annuels préliminaires. Après la fin de l'exercice, les situations financières annuelles définitives (élément 5) sont établies et présentées sous forme de documents audités (élément 6) au corps législatif et autres organes de contrôle. Ces résultats éclairent les décisions du cycle suivant (élément 1).

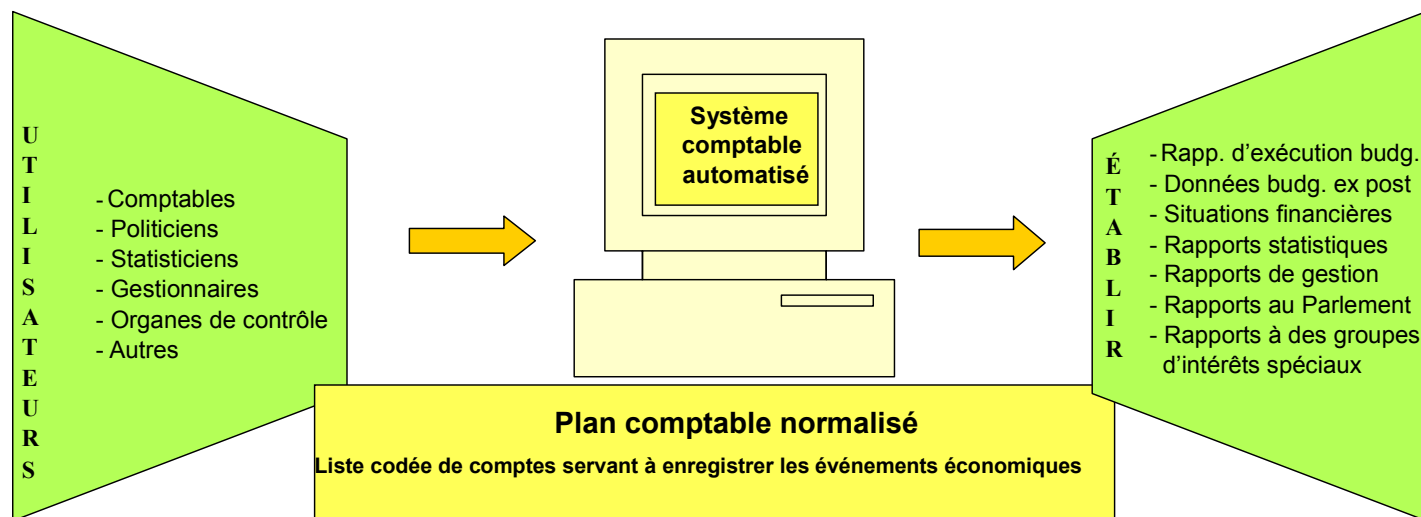


Rapports budgétaires -- Données-source pour les statistiques de finances publiques

Les documents administratifs et comptables ainsi que les rapports qui sont établis durant le cycle budgétaire sont les principaux moyens de production des SFP. Par exemple, les données budgétaires (élément 2) servent à établir les premières estimations annuelles d'un niveau d'administration publique donné. Les rapports mensuels et trimestriels (élément 4) servent à l'élaboration des SFP infra-annuelles, tandis que les résultats financiers préliminaires peuvent être utilisés pour la révision des premières estimations annuelles des SFP pour l'année. Les rapports d'audit (élément 6) constituent généralement la source la plus fiable et finale des données de SFP mais sont disponibles avec un certain décalage.

L'obtention des données-source à l'aide du ou des systèmes comptables des administrations publiques

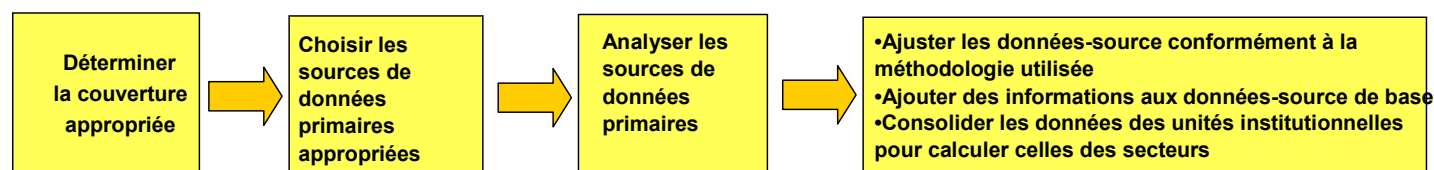
Un plan comptable normalisé peut être un outil puissant d'harmonisation des rapports budgétaires, des comptes financiers, des statistiques et des rapports de gestion spéciaux. L'agrégation, la consolidation et la présentation des informations peuvent être adaptées à des besoins spécifiques des utilisateurs, par exemple à leurs besoins d'états financiers, d'analyse de viabilité budgétaire ou de rapports statistiques. Un plan comptable conforme aux normes comptables internationalement reconnues peut être harmonisé avec les normes d'information statistique internationales de sorte que les comptes puissent servir de données-source pour l'établissement des SFP. Des tableaux de passage et de calcul doivent être établis pour assurer la conformité des données comptables à la présentation adoptée dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2001 (MSFP 2001)*.



II. Des données-source à l'établissement des statistiques

Étapes préparatoires

Établissement



Les statisticiens doivent suivre un certain nombre d'étapes :

- Déterminer l'ampleur et la couverture des données sur le niveau d'administration pour lequel celles-ci sont établies et identifier les unités institutionnelles qui doivent y être incluses (voir section IV).
- Identifier les sources de données primaires et choisir celles qui sont les plus appropriées.
- Analyser les sources de données, détecter leurs déficiences et déterminer les ajustements à leur apporter pour les mettre en conformité avec les normes internationales (*MSFP 2001*).
- Ajuster les données des sources primaires pour être cohérentes avec les normes internationales.
 - Ajouter, le cas échéant, des informations aux données des sources primaires.
 - Consolider les données (éliminer les transactions et positions de stock entre les unités faisant l'objet de la consolidation).

La norme internationale en question est le *MSFP 2001*, qui montre comment présenter les statistiques de finances publiques pour qu'elles soient comparables entre les différents niveaux d'administration d'un pays et entre pays. Le *MSFP 2001* est dans l'ensemble harmonisé avec le *Système de comptabilité nationale 1993* et d'autres ensembles de données macroéconomiques de manière à faciliter l'analyse, l'étude et la prise de décisions.

Lacunes et ajustements des données-source

Il se peut que la couverture des données soit incomplète, c'est-à-dire que les données de certaines institutions ne soient pas incluses, ou qu'il manque des données sur certaines transactions, telles que l'aide financée sur ressources extérieures.	La base d'enregistrement peut aller de la pure base caisse à la base des droits constatés uniquement (en passant par diverses combinaisons).	Les classifications peuvent suivre les conventions nationales et non les directives internationales; par exemple, les recettes peuvent inclure une partie du produit de la vente d'actifs ou le produit de prêts.	La valorisation des transactions et des stocks d'actifs et de passifs peut être fondée sur des principes autres que la valeur de marché, par exemple la valeur nominale ou le coût historique.	L'enregistrement sur une base nette ou brute des flux et stocks peut différer de ce qui est requis par des systèmes statistiques tels que le <i>MSFP 2001</i> .	La périodicité et les délais de diffusion peuvent être inadaptés aux besoins statistiques.
--	---	--	---	--	---

Les ajustements à apporter aux données pour l'établissement des SFP dépend de la situation des pays. Les ajustements des données administratives et comptables aux fins de l'établissement des SFP relèvent de six grandes catégories qui sont décrites ci-dessus (voir le *MSFP 2001*).

- Il est procédé à des ajustements similaires pour établir les comptes du secteur des administrations publiques en comptabilité nationale.
- L'établissement des SFP requiert généralement la coopération du ministère des finances, de l'organisme statistique national et de la banque centrale.

III. Plan d'exécution type

L'impact des activités des administrations publiques doit être présenté dans le cadre d'un compte de patrimoine, procédure analogue à celle qui est suivie en comptabilité d'entreprise. La plupart des pays disposent de données au moins partielles (souvent centrées sur la dette) du compte de patrimoine, mais seuls quelques pays établissent un compte de patrimoine intégral.

La présentation schématique ci-après montre les principales étapes, qui vont du simple renforcement des capacités à l'établissement de comptes de patrimoine complexes, en commençant par une étude diagnostique de la situation. Les diverses phases peuvent être exécutées sélectivement, consécutivement ou simultanément, selon le point de départ et la situation du pays.

Le processus part généralement de la tenue d'un compte caisse (indiqué à la ligne jaune au bas du diagramme) pour aller vers l'ensemble complet de situations intégrées (tenue d'états de caisse). L'ensemble complet de comptes (voir le *MFSP 2001*) inclut la Situation des opérations (sur la base des droits constatés), la Situation des autres flux économiques, le Compte de patrimoine et la Situation des flux de trésorerie.

